

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2010.

L'an deux mil dix et le quatre juin à dix-huit heures le Conseil Municipal de la commune d'Aspremont, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques FRANCOU, le maire.

Présents : MM. PUGNET Alain, ESCANDE Jean-Philippe, IMBERT Christian, BIGLIA Jean-Pierre, PHILIP Frédéric, Mme DERR Nicole.

Absent : Mme PALPANT Clara (pouvoir donné à M. BIGLIA Jean-Pierre), MM. CHAGNARD Patrick (pouvoir donné à M. PUGNET Alain), BLANCHARD Gilles (pouvoir donné à M. ESCANDE Jean-Philippe), TANGUY Xavier (pouvoir donné à M. PHILIP Frédéric).

Secrétaire de séance : M. BIGLIA Jean-Pierre.

Pose des compteurs généraux de distribution d'eau potable : choix de l'entreprise :

La pose de 8 compteurs généraux de distribution d'eau potable au niveau des captages va être réalisée afin de pouvoir examiner le pourcentage de pertes sur les réseaux existants.

Parmi les 3 entreprises sollicitées, 2 ont répondu à l'appel d'offres lancé le 30 avril dernier, la candidature de la Société PROVENCE ALPES CANALISATION a été retenue car la mieux notée sur l'ensemble des critères de sélection (valeur technique et prix des prestations) Le marché s'élève à 43 800 € HT.

- Délibération adoptée à l'unanimité.

Voirie 2010 subventionnée : chemins retenus pour les travaux :

La subvention attribuée par le Conseil Général à la commune sur le programme 2010 sera affectée principalement aux chemins suivants : voie communale des Lamberts à Thuoux (jusqu'à la chapelle) et rue des Aires.

- Délibération adoptée à l'unanimité.

Remplacement du personnel :

Afin d'assurer la continuité du service public en l'absence de l'agent administratif (congrés annuels...), le conseil municipal accepte que le maire recrute du personnel remplaçant.

- Délibération adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

Mise en valeur du village : Les travaux d'embellissement de la supérette sont en cours et des potences fleuries ont été installées autour du monument aux morts. Par ailleurs la journée citoyenne s'est bien déroulée malgré le peu de participants et les équipes formées ont bien travaillé.

Déchets sauvages : Les dépôts clandestins continuent sur l'ancienne décharge du Château malgré sa fermeture définitive et les efforts de sensibilisation de la population.

Défibrillateur : Il est envisagé d'équiper la commune de ce type de matériel en cas de besoin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 50.

Le maire,

Le secrétaire de séance,

Les conseillers,

	M. BIGLIA Jean-Pierre.
--	------------------------